LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées) Groupe scolaire Paul-Baratgin

Inscription au titre des monuments historiques en totalité, y compris les pavillons, les galeries, le portail et le mur de clôture est ainsi que la cour arborée de la maternelle, le 26/09/2024

Le projet de construction d'une école primaire de filles à Lannemezan est envisagé dès les années 1930. Fin 1938, le maire souligne l'urgence d'un nouvel équipement scolaire : l'école de Filles, inaugurée en 1903 (actuel lycée Michelet) est désormais trop exiguë en raison de l'important accroissement démographique de Lannemezan où se sont ouverts l'hôpital psychiatrique, une usine d'électro-métallurgie, un atelier dépendant de l'arsenal de Tarbes et où deux pelotons de garde mobile vont être installés. Abandonné en raison du manque de financements puis de la guerre, le projet est relancé en 1949, confié à Noël Le Maresquier et Paul de Noyers.

Le quartier où s'implante l'école, au sud-ouest du centre bourg, est encore peu urbanisé au début des années 1950. L'école s'installe sur une parcelle d'angle; le terrain est en légère pente, montant depuis l'avenue vers le fond de la parcelle. L'emplacement mitoyen de la future école est réservé pour y édifier une école de garçons qui ne sera pas réalisée. Le programme, de grande envergure, comprend une école maternelle, une école de filles, un bâtiment de 10 logements de fonction avec buanderie et garages. Les travaux s'achèvent en juillet 1952. La nouvelle école prend la dénomination « groupe scolaire Edouard-Herriot » à son inauguration, puis « Paul-Baratgin » à la mort de l'édile en 1966.



L'école comprend plusieurs bâtiments: une conciergerie servant de pavillon d'entrée, un grand bâtiment scolaire de dix classes (4 de maternelle et 6 de primaire), un préau pour la maternelle et un préau pour les filles, ainsi qu'un bâtiment de dix logements de fonction pour la directrice et les institutrices. La composition en plan masse est maîtrisée dans l'implantation des bâtiments sur la parcelle, les uns par rapport aux autres et en relation avec les voies publiques, ainsi que dans le dessin des espaces libres, jardins, plantations, pergolas et cours de récréation délimités par des casquettes et des claustras en béton teinté. Le bâtiment scolaire s'implante en équerre le long de la limite parcellaire nord, ouvrant sur une vaste cour de récréation orientée au sud et délimitée sur la rue par une clôture, ponctuée par le préau des maternelles. L'aile en retour, accueillant le préau des filles, fait l'articulation avec le bâtiment d'habitation.





Les pavillons de salles de classe, décrochés les uns des autres pour s'adapter à la déclivité du terrain, sont identiques : une entrée dessert un large couloir fait de pas d'âne de faible hauteur, équipé de part et d'autre de casiers verticaux en bois peints en vert. Ce couloir d'entrée, éclairé naturellement par une porte vitrée surmontée d'un oculus, mène à une salle de plan octogonal équipée sur la périphérie des mêmes casiers, surmontés de grandes menuiseries ; au centre prend place une fontaine revêtue de tesselles de mosaïque de ton bleu-vert. Ce vestiaire octogonal dessert de part et d'autre un bloc sanitaire et une salle de classe. Les sanitaires sont éclairés et ventilés au nord tandis que la salle de classe est largement ouverte au sud par des baies protégées d'un auvent, avec de lourdes menuiseries métalliques à guillotine et des baies hautes basculantes. Le volume de la salle de classe devait être impressionnant avec 4,50 m de hauteur sousplafond, rabaissée aujourd'hui par un faux-plafond. Une casquette sur console béton permet une circulation abritée et protège également les salles de classe de l'ensoleillement de l'été.





S'il conserve le caractère monumental des groupes scolaires des années 1920-1930, le groupe scolaire Paul-Baratgin de Lannemezan illustre la rupture de l'après-seconde guerre mondiale lorsqu'apparaissent les grands ensembles et avec eux une nouvelle manière de penser l'urbanisme. L'emplacement de l'édifice scolaire n'est plus choisi pour la valorisation de l'institution ou pour l'économie foncière mais pour le confort de l'enfant qui doit pouvoir aller seul à l'école, en traversant de calmes espaces verts, sans être confronté à la circulation automobile. Œuvre de deux architectes reconnus, cette composition originale présente une solution hygiéniste magistrale de gestion des flux de circulation des enfants depuis la cour, avec l'espace pour déposer les manteaux, se laver les mains et rejoindre la salle de classe.



Claire Aubaret © DRAC Occitanie Clichés © Jean-François Peiré